

L'Ontario réduit le coût de l'électricité pour les familles et les entreprises

Cinq millions de familles, de fermes et de petites entreprises bénéficieront d'une réduction de leur facture

13 septembre 2016 10h00

Dans le cadre de son plan équilibré qui vise à bâtir l'Ontario et à prêter main-forte aux gens dans leur vie de tous les jours, la province instaure des mesures visant à réduire les coûts de l'électricité et entend présenter une loi qui, si on l'adopte, réduirait la part provinciale de la TVH des factures d'électricité des consommateurs résidentiels, des petites entreprises et des fermes à compter du 1^{er} janvier 2017. Les consommateurs d'électricité en milieu rural bénéficieraient d'une réduction additionnelle, alors que les contribuables commerciaux, institutionnels et industriels auraient accès à une diminution de leur facture d'électricité.

Au cours des dernières années, l'économie ontarienne s'est remise de l'impact ayant suivi la récession mondiale. Alors que la province et les analystes économiques indépendants prévoient une croissance économique constante en Ontario, plusieurs familles ne ressentent toujours pas l'impact de la reprise dans leurs vies de tous les jours. Pour cette raison, l'Ontario entend agir pour les aider à régler leur facture d'électricité.

Ensemble, ces mesures profiteraient à tous les consommateurs d'électricité en Ontario, ce qui comprend :

- Diminution de huit pour cent du montant avant taxes de la facture d'électricité des résidences ontariennes, ce qui équivaut à 130 \$ par année ou à 11 \$ par mois;
- Allègement supplémentaire pour les contribuables vivant en milieu rural, réduisant ainsi la facture totale d'électricité en moyenne de 540 \$ par année ou de 45 \$ par mois
- Mesures permettant aux entreprises de réduire leur facture jusqu'à 34 pour cent par une application plus large de l'Initiative d'économies d'énergie en milieu industriel

Près de cinq millions de consommateurs résidentiels, de fermes et de petites entreprises, ainsi que plus de mille clients industriels profiteront de manière positive de ces changements.

En aidant ainsi les Ontariens à assumer quotidiennement le coût de la vie et en aidant les entreprises à demeurer concurrentielles dans le cadre du plan économique du gouvernement visant à favoriser l'essor de l'Ontario et à concrétiser sa principale priorité, à savoir stimuler l'économie et créer de nouveaux emplois. Comprenant quatre volets, ce plan permet

notamment à un plus grand nombre de personnes d'accéder à des programmes d'enseignements collégiaux et universitaires de haute qualité afin de les aider à obtenir et à créer les emplois du futur. De plus, le plan prévoit le plus important investissement dans les hôpitaux, les écoles, les ponts et les transports de l'histoire de l'Ontario ainsi qu'un investissement dans une économie sobre en carbone guidée par des entreprises innovatrices, à forte croissance et axées sur l'exportation. Enfin, le plan a également pour objectif d'aider la population active de l'Ontario à bénéficier d'un régime de retraite plus sûr.

CITATIONS

« Ces mesures que nous annonçons aujourd'hui profiteraient concrètement à tous les contribuables. Plusieurs clients vivant en milieu rural et dans les régions nordiques bénéficieraient d'une diminution considérable de leurs tarifs grâce à ces initiatives. En étendant ainsi les initiatives à la grandeur de l'Ontario, il deviendrait plus facile pour les entreprises d'être concurrentielles et de gérer leurs coûts d'électricité. En réduisant la taxe provinciale sur les factures d'électricité, on apporterait un soulagement additionnel aux familles, aux fermes et aux petites entreprises. »

- Glenn Thibeault
ministre de l'Énergie

FAITS EN BREF

- Depuis 2003, l'Ontario a investi au-delà de 35 milliards de dollars afin de produire plus de 16 000 mégawatts (MW) d'énergie grâce à des installations nouvelles et remises à neuf, incluant le nucléaire, le gaz naturel et les énergies renouvelables - ce qui représente près de 40 pour cent de notre approvisionnement actuel.
- L'Ontario a éliminé les centrales au charbon pour les remplacer par des sources d'énergie plus propres, ce qui a réduit les émissions attribuables au secteur de l'électricité de près de 80 pour cent depuis 2003.
- Pour aider à réduire les coûts d'électricité, l'Ontario a déjà éliminé la Redevance de liquidation de la dette des factures d'électricité résidentielles et adopté le Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité qui vise à remettre chaque mois un crédit aux foyers à faible revenu qui en ont fait la demande et qui répondent aux critères d'admissibilité.
- Comme on l'a souligné dans le budget de 2016 et dans le Plan d'action contre le changement climatique, le gouvernement entend utiliser une partie des produits de l'encan de plafonnement et d'échange afin de réduire les gaz à effet de serre en aidant les consommateurs industriels et commerciaux d'électricité à réduire leur consommation, ce qui contribuera également à maintenir les tarifs à un niveau abordable.
- L'IEEMI représente pour les grands consommateurs d'électricité un incitatif majeur à consommer leur électricité en dehors des heures de pointe pour ainsi retrancher jusqu'au tiers de leur facture. Ces mesures permettraient de réduire les pressions au niveau des coûts du système d'alimentation en électricité en incitant un plus grand nombre de consommateurs à diminuer leur demande d'électricité en périodes de pointe.

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE

- Lisez le [Plan d'action de l'Ontario contre le changement climatique](#)
- Lisez le [Plan énergétique à long terme de 2013 de l'Ontario](#)

Katrina Xavier Bureau du ministre
416 325-2690
Aslan Hart Communications
416 326-4542

[Disponible en ligne](#)
[Available in English](#)